



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 03 octobre 2025**

Membres du bureau présents :

Ludovic CHASSIER
Mariannick CHASSIER
Hélène SABOURIN
Patricia LAINE
Vincent MARIAU

Membres du bureau excusés :

Salomé ROBIN

Etaient également présents :

Pascale BRUNET – Représentante du conseil municipal d'Azay Le Rideau

Stéphane BOIZIAU – Membre du conseil d'administration du JCR

7 adhérents Adulte du club (judo, Taïso et gym douce)

2 familles d'enfants adhérents

2 bénévoles

Le quorum n'étant pas atteint l'assemblée générale est déclarée « assemblée générale extraordinaire ».

Ordre du jour :

- Rapport moral 2024-2025
- Prévision activités 2025-2026
- Rapport sportif 2024-2025
- Rapport financier 2024-2025 et prévisions 2025-2026
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses



1- Rapport moral 2024-2025

Le rapport moral est présenté par le président du JCR, Ludovic Chassier

Effectifs :

- L'augmentation des licenciés. Ils sont au nombre de 109, soit 30 de plus par rapport à la saison dernière. Les inscriptions pour la saison 2025-2026 ne sont pas finalisées. (90 actuellement).
- Sur les 109 licenciés, 45 sont domiciliés à Azay-le-Rideau.
- Il y a de nouveaux adhérents en « gym douce ».
- Le président rappelle que le JCR est la seule association sportive sur le secteur à accueillir des enfants à partir de 4 ans. On constate donc des départs lorsque l'enfant a 6 ans pour faire une autre activité sportive.
- La catégorie « adultes », par contre, se renforce. Trois séances sont désormais proposées : le lundi soir (judo) et le samedi matin (judo et self-défense). Le créneau du jeudi (20h15 – 21h15) est réservé à la préparation des grades et compétitions « adultes ».
- Brahim n'encadre pas les cours du samedi matin.
 - Pour le judo, c'est un encadrant bénévole.
 - Pour le self-défense, c'est un auto-entrepreneur, prestataire de service.
- Les cours sont désormais proposés les lundis, mercredis, jeudis et les samedis, depuis octobre 2024.
- Le taux de féminisation est stable.
- Les catégories « benjamins » et « minimes » s'étoffent. Il y a une fidélisation des effectifs.
- Le groupe des éveils a été divisé pour proposer 2 séances de 45 minutes. Une pour les 4 ans et une pour les 5 ans.
- Le président souligne un meilleur engagement des bénévoles pour cette saison. C'est très encourageant.

Activités :

- La fête de Noël a rencontré un beau succès. C'est un moment convivial, qu'il faut maintenir.
- Le loto, organisé le 29 mars 2025, a été également une réussite. Une belle



mobilisation du bureau et de quelques parents bénévoles a été soulignée. Nous avons eu beaucoup de lots de partenaires pour la tombola. Cela va nous permettre d'investir et renouveler du matériel.

- La fête de fin d'année, le dimanche 22 juin, a permis de rassembler les judokas, les parents et les bénévoles. Ce rendez-vous convivial, associé à la remise des ceintures et des cadeaux, a été particulièrement apprécié.
- L'activité significative de la saison a été la sortie organisée au zoo de Beauval, le 17 mai 2025, dans le cadre d'un projet étudiant autour des valeurs communes entre les animaux et le judo, « Animoral ». Cette sortie a été une vraie réussite. Merci pour cette belle initiative et bravo pour l'organisation !
- Le JCR a assuré une bonne représentation lors du passage de la « caravane des sports » à Azay-le-Rideau.

Représentation du club à l'extérieur

- Les interactions avec d'autres clubs avec des entrainements collectifs ont permis une bonne représentation « adultes » et une représentation du club au niveau arbitrage pour les interclubs ainsi que les sorties des arbitres officiels sur les compétitions départementales, régionales et nationales.
- Nous avons été présents lors des rencontres inter-clubs de Montlouis/Loire, Chinon, Sainte Maure de Touraine, Vernou/Brenne, Savonnières et Veigné.

2- Prévision des activités 2025-2026

- L'opération « photos », toujours appréciée des parents et des enfants, sera reconduite à la rentrée des vacances de Toussaint, les lundi 3, mercredi 5 et jeudi 6 novembre.
- La fête de Noël sera également organisée, avant les vacances scolaires.
- Le loto en mars 2026.
- L'ouverture d'une boutique en ligne est prévue en novembre.
- L'idée d'une fête de fin d'année « externalisée » est à étudier, la réflexion est en cours.
- Interclubs
- Présence des arbitres officiels sur l'ensemble du territoire français.



3- Rapport sportif 2024-2025

Ce rapport est présenté par Ludovic CHASSIER.

Le club a été très bien représenté lors des rencontres interclubs. Du point de vue effectifs, comme des résultats, nos jeunes se sont distingués et ont montré une belle progression dans leurs compétences. Félicitations à eux !

Compétitions :

- Axel et Elias se sont distingués lors du critérium Benjamin et ont été sélectionnés pour le championnat régional à Orléans le 25 mai.
- Les cadettes ont également répondu présentes aux championnats départemental et régional.
- Les arbitres du club ont participé, à plusieurs reprises, aux compétitions départementales, régionales et nationales.

Distinctions :

- Vincent MARIU a obtenu sa ceinture noire, en validant les derniers points nécessaires. Il peut donc intégrer la formation d'arbitre régional.
- Stéphane BOIZIAU a obtenu le grade d'arbitre régional.

Le club compte un arbitre national, deux arbitres régionaux et un arbitre départemental.

En conclusion, notre engagement a été reconnu cette année ; les efforts consentis et les résultats obtenus ont été récompensés.

Le 27 septembre, le label « **BRONZE** » a été attribué au judo-club au regard de plusieurs critères : projets du clubs, nombre de licenciés, féminisation, cours proposés vers les personnes âgées, officiels et implication dans les différentes instances.

Le rapport sportif est voté à l'unanimité des votants.



4- Rapport financier 2024-2025 et prévisions 2025-2026 :

Ce rapport est présenté par la trésorière : Mariannick CHASSIER.

Les documents présentés lors de l'assemblée générale sont annexés au présent compte rendu.

Les comptes 2024-2025, clôturés au 31/08/2025, présentés sont finalisés aucun nouveau mouvement n'est attendu.

Le résultat de la saison est **excédentaire de 1183.49 euros**. Nous avons 106 cotisants pour une cotisation moyenne de 125.60 €.

Les charges sont principalement dues aux charges de personnel et à l'organisation des lotos.

Les recettes sont principalement dues aux lotos, aux ventes de photos et aux subventions (Mairies et conseil départemental)

Le projet « Animoral » est quasiment à l'équilibre. Perte de 34.27 € que le club prend en charge. Le budget global était de 1636.67 €. Il a été couvert par le sponsoring (900 €) et les dons des parents et de connaissances sur une cagnote participative (702.40 €). Merci pour les enfants.

Des investissements ont été faits : achats d'un téléphone, d'une imprimante, de 3 tables et 6 bancs, de judogis pour les locations, d'éco-cup et de matériels pour le self défense.

Augmentation du montant des prestations de services car l'enseignant de self est auto-entrepreneur et le montant de ses cours est enregistré dans ce compte.

Le bilan financier est voté à l'unanimité des votants.

Budget prévisionnel 2025-2026 :

Le budget de la prochaine saison reprend les chiffres (dépenses et recettes) du précédent mais tient compte de l'état des inscriptions à ce jour, 90 adhérents.

Le budget investissement a été réduit.

Le club prendra en charge les 5 € d'augmentation de la licence fédérale. Aucune augmentation visible pour les adhérents.

Il faudra rechercher des sponsors.



Mise en place d'une nouvelle sortie pour les enfants. Une partie du budget sera prise en charge par le club.

Le bilan prévisionnel est voté à l'unanimité des votants.

4 Renouveaulement du bureau

Le bureau est constitué à minima d'un président, un trésorier et une secrétaire.

Mariannick CHASSIER est démissionnaire de son poste de trésorière.

Seule une candidate – Karine GRANDIDIER – se propose pour le poste de trésorière.

Est élue à l'unanimité :

- Karine GRANDIDIER au poste de trésorière

Mariannick CHASSIER se propose de rester membre du CA pour l'année afin de faire le tuilage avec la nouvelle trésorière.

- Accord à l'unanimité

5 Points divers

La question du maintien de l'abonnement d'une ligne de téléphone fixe est abordée. Hélène SABOURIN (officier sapeur-pompier) répond que le dojo étant un ERP (établissement recevant du public) de 5^{ème} catégorie, la réglementation en vigueur n'impose plus de ligne de téléphone fixe depuis 2 ans. Toutefois, et afin de garantir l'alerte des secours, il est nécessaire d'avoir un moyen de communication fiable (téléphone portable avec réseau). Ce qui est le cas pour le JCR.

La problématique de la présence d'un adulte, dans les vestiaires, est abordée. Au regard de l'âge des enfants, les plus petits ne sont pas autonomes pour se changer. La règle impose que deux adultes, du même sexe que les enfants, soient présents dans le vestiaire. Cela impose, à minima, la présence de deux femmes dans les vestiaires filles et deux hommes, dans les vestiaires garçons.

Dans la pratique, ces dispositions sont difficilement applicables. Le constat est partagé par de nombreux clubs sportifs qui s'attachent à faire au mieux pour veiller à ce qu'aucun écart soit signalé.

Le président met fin à l'assemblée générale à 20h58 et invite les participants à partager un pot de l'amitié.

Le Président

Judo Club Ridellois
54, Avenue de la Gare
37190 AZAY-LE-RIDEAU
N° Affiliation CO 07370660